



PUBLICATION DES AVIS OFFICIELS DE LA MUNICIPALITE

Le Crieur Public

N°3, du 2 décembre 2025

Mot du Syndic

Chères habitantes et habitants de Missy,

La fin de l'année approche, et avec 2026 qui se profile, une nouvelle législature va débuter.

Trois de vos serviteurs vont quitter leur fonction au 30 juin prochain. Laurent Morel, Nicolas Pilet et votre Syndic, Olivier Thévoz.

Je remercie chaleureusement les 2 sortants pour leur contribution et la bonne entente tout au long de cette période. Merci également à Sophie Quillet et Guy-Olivier Jeunet qui ont choisi de se porter candidats pour la nouvelle législature.

Il s'agit, dès lors, de combler les départs par l'engagement de citoyens-nes intéressé-e-s et motivé-e-s par cette fonction qui enrichi chacun par l'apprentissage de travail en équipe et la possibilité de porter des projets qui marquent la vie de notre village.

N'hésitez pas à nous contacter, nous serions ravis de vous renseigner à ce sujet.

La Municipalité remercie toutes les personnes qui œuvrent pour notre commune.

Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur plusieurs personnes disposées à contribuer à la bonne marche de notre communauté.

Du nettoyage de la route, la déchetterie, la place de sport, et bien d'autres tâches indispensables au maintien de nos infrastructures, c'est grâce à ce puzzle propre à notre village que nous parvenons à relever ce défi quotidien.

Un merci particulier va également à notre secrétaire, Yannick Michel, au boursier Philippe Jean-Mairet et à notre archiviste Jessica Aguet qui a terminé son mandat. Cheville ouvrière de la Municipalité et des citoyen-nes, ces personnes apportent chaque jour leur professionnalisme à la gestion de notre administration.

A relever encore des Terrasses ouvertes l'été passé qui ont apporté un franc succès. Merci à la Commission culturelle pour son initiative.

A nom de la Municipalité, je vous souhaite le meilleur pour l'année à venir, de joyeuses fêtes en famille et entre amis.

Olivier Thévoz, Syndic de Missy

Conseil général et élections 2026

Conseil général et élections 2026

La dernière assemblée de l'année du législatif de Missy aura lieu **mardi 9 décembre 2025** à 20h00 au bâtiment communal.

Pour devenir membre, il faut être âgé de 18 ans révolus et avoir son domicile politique dans la commune (art. 3 al. 1 LEDP). Les personnes de nationalité étrangère peuvent en faire partie à condition d'avoir un permis C, de résider en Suisse depuis minimum 10 ans et 3 ans dans le canton de Vaud (art. 3 al. 2b LEDP).

A ce sujet, nous vous informons que le renouvellement de l'exécutif communal (Municipalité) aura lieu **dimanche 8 mars 2026**.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières, ni d'avoir grandi dans la commune pour se porter candidat. Les documents utiles sont à disposition au bureau communal durant les heures d'ouverture. Les listes seront à déposer au Greffe municipal du **5 au 12 janvier 2026 à midi au plus tard**.

Si vous souhaitez participer à la vie de notre commune, rejoindre le conseil général, ou déposer votre candidature pour un siège à la municipalité, contactez Mme Lise Bettex, présidente, cg-president@missy.ch.

Poste de secrétaire et préposé-e au contrôle des habitants

La Municipalité de Missy (VD) met au concours le poste de

Secrétaire municipal(e) et Préposé(e) au contrôle des habitants à 50 % minimum

Vos missions :

- Préparer et participer aux séances hebdomadaires de la Municipalité, en rédiger le procès-verbal
- Soutenir la Municipalité dans l'administration et la gestion des affaires courantes et assurer la partie rédactionnelle du courrier municipal
- Gérer et administrer les activités du bureau du Contrôle des habitants et de la Police des étrangers
- Coordonner les tâches et le suivi des dossiers liés à la Police des constructions

Votre profil :

- CFC d'employé(e) de commerce ou formation équivalente
- Expérience professionnelle en administration communale souhaitée, avec connaissance du système BDI (Ofisa)
- Aisance dans la rédaction et maîtrise de l'orthographe
- Autonomie, capacité d'organisation, intérêt pour les affaires publiques
- Rigueur dans la tenue des registres et dossiers
- Parfaite maîtrise des outils informatiques courants

Le cahier des charges détaillé est disponible sur le site internet de la Commune de Missy www.missy.ch.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2026 ou à convenir

Les personnes intéressées peuvent adresser leur lettre de motivation avec dossier de candidature complet à : Administration communale, route de Vernettes 2, 1565 Missy ou par voie électronique à commune@missy.ch.
jusqu'au 15 décembre 2025.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de M. Olivier Thévoz, Syndic, tél. 079 243 73 76.

Avis aux agriculteurs

Comme déjà annoncé lors de diverses occasions, les prises d'eau de Fochaux et du Terrain de football vont être désaffectées début 2026.

Concernant les chemins communaux, nous vous renvoyons au règlement sur l'entretien et ouvrages d'améliorations foncières disponible sur notre site Internet et sous forme papier au bureau communal.

La Municipalité rappelle l'importance **de nettoyer les chemins après travaux et de limiter au maximum l'apport de terre sur ces derniers.**

Merci aux personnes concernées de prendre bonne note de ces informations.

Contrôles radar

Un contrôle radar a été réalisé à la route de Saint-Aubin le 30 septembre 2025 de 8h50 à 10h15.

Sur 412 véhicules contrôlés, il y a eu 2 conducteurs dénoncés.

Le taux d'infractions à Missy est de 0.49 %

Le taux d'infractions du Canton (pour la même période) est de 2.66 %

Deux contrôles radar ont été réalisés à la route de Saint-Aubin le 21 octobre 2025 de 14h35 à 15h55 et le 31 octobre 2025 de 17h30 à 19h15.

Sur 897 véhicules contrôlés, il y a eu 6 conducteurs dénoncés.

Le taux d'infractions à Missy est de 0.67 %

Le taux d'infractions du Canton (pour la même période) est de 3.23 %

Commission culturelle

Dates prévues en 2026 :

- 8 avril : Spectacle au coin des Cottier & Cervelas
- 1 mai / 12 juin / 14 août – Terrasses ouvertes
- 28 juin : Mini disco à la fête de Missy
- Automne : 3 matinées cuisine à thème
 - 12 septembre : gâteaux aux fruits
 - 31 octobre : apéro d'halloween
 - 28 novembre : gâteaux du Vully

Félicitations à nos octogénaires et nonagénaires en 2026

Madame	Charlotte	Bardet	16.07.1928	98 ans
Madame	Germaine	Thévoz	27.01.1929	97 ans
Monsieur	André	Quillet	15.07.1931	95 ans
Madame	Nelly	Roulet	16.03.1933	93 ans
Monsieur	Daniel	Thévoz	06.01.1935	91 ans
Monsieur	Philippe	Blanc	20.04.1935	
Monsieur	Marcel	Blanc	12.09.1935	
Monsieur	Johann	Hayoz	13.06.1939	87 ans
Madame	Denise	Blanc	16.04.1941	85 ans
Monsieur	Gilbert	Chardonnens	24.11.1941	
Monsieur	Michel	Rossel	05.05.1942	84 ans
Madame	Martha	Junod	12.01.1943	83 ans
Madame	Lisette	Devanthéry	20.04.1943	
Madame	Annelise	Frey	25.07.1943	
Madame	Dusanka	Dragijevic	13.08.1943	
Madame	Eveline	Gallaz	03.08.1944	82 ans
Monsieur	Georges	Gallaz	02.09.1944	
Madame	Rose	Branche	14.12.1944	
Madame	Josiane	Chardonnens	17.05.1945	81 ans
Monsieur	Jean-Marc	Blanc	28.01.1946	80 ans
Madame	Christiane	Dubois	25.02.1946	
Madame	Rose	Hayoz	29.06.1946	
Monsieur	Gérard	Branche	02.07.1946	
Madame	Constance	Schudel	25.09.1946	

Fermeture bureau communal

Le bureau communal sera fermé le

lundi 29 décembre 2025

réouverture le lundi 5 janvier 2026.

Merci de votre compréhension.

La Municipalité vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026.



AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


O. Thévoz

La Secrétaire :


Y. Michel



FETE VILLAGEOISE DE NOEL



SAMEDI 6 DECEMBRE DES 10h.

MISSY
GRANDE SALLE

Petit Marché Artisanal - Raclette - Bar





Concert de Noël



DIMANCHE 7 DÉCEMBRE A 16H

EGLISE DE RESSUDENS



LA LYRE DE GRANDCOUR

dir. Nicolas Crausaz



LE CHOEUR D'HOMMES DE MISSY

dir. Véronique Meylan Rossier

Vin chaud, thé et pâtisseries à la sortie

TROC-VENTE

SAMEDI 28 FÉVRIER 2026

GRANDE SALLE DE MISSY

8H-12H

INSCRIPTIONS
POUR TENIR UN
STAND AU
076/407.70.93



**VÊTEMENTS ENFANTS, JEUX,
JOUETS, ARTICLES DE PUÉRICULTURE**



Action
cantonale
de ramassage
des déchets

www.balai.ch

DATE

Samedi 21 mars 2026

Venez nombreux nous aider à ramasser les déchets.

Rendez-vous devant la déchetterie, le samedi 21 mars 2026 à 9h.

Au plaisir de vous voir nombreux !

La commission culturelle



Jeunesse de Missy



«Tir Cantonal FVJC 2026 – Missy-Chevroux : Une candidature en ligne de mire !

Les sociétés de jeunesse de Chevroux et de Missy unissent leurs forces pour un projet : accueillir le Tir Cantonal FVJC 2026. Cette manifestation vaudoise fédérée réunit chaque année près de 1500 tireurs sur deux week-ends et fait vibrer tout un village au rythme de la fête.

Lors de leur récente assemblée, les sociétés ont voté un grand OUI à la candidature : une étape décisive pour pouvoir organiser l'événement du 26 août au 6 septembre 2026. Le verdict final sera rendu le 25 janvier 2026 à Savigny, lors de l'assemblée générale de la FVJC. À cette occasion, la délégation Missy-Chevroux sera présente en nombre, avec t-shirts aux couleurs du projet et un stand dédié. Nous appelons chaleureusement les membres individuels fédérés – anciens, parents, amis – à venir nous soutenir et voter pour le “Tir Cantonal FVJC 2026 Missy-Chevroux”.

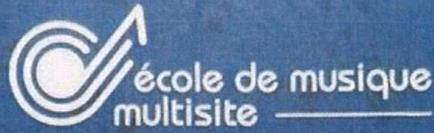
Si le projet est accepté, les festivités se dérouleront à Chevroux, sur la place de parking du port, un lieu idéal pour garantir une ambiance conviviale et accueillante tout au long de la manifestation.

Plusieurs commissions ont été créées pour préparer cette grande fête, et nous sommes à la recherche de personnes motivées pour contribuer à la réussite du projet. Chacun peut apporter son aide et trouver une commission à son image ! En cas de questions ou d'envie de s'impliquer dans l'organisation, le comité de candidature se tient volontiers à disposition.

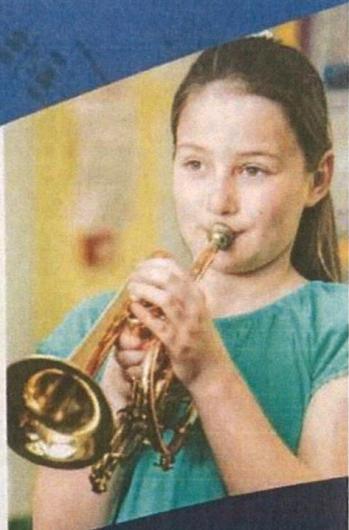
Au nom des sociétés de jeunesse de Chevroux et de Missy, merci déjà pour votre soutien, et vive le Tir Cantonal FVJC 2026 Missy-Chevroux ! »

ÉCOLE DE MUSIQUE DE

GRANDCOUR



Ecole de musique de Grandcour



DÉCOUVREZ
NOS OFFRES DE
COURS SUR LE SITE

<https://grandcour.multisite.ch>

Email: grandcour@multisite.ch

Mobile: 078 852 95 97



COURS INDIVIDUELS :

instruments à vent, percussion, batterie

COURS COLLECTIFS :

initiation musicale, musique d'ensemble



FONDATION
POUR L'ENSEIGNEMENT
DE LA MUSIQUE

Besoin d'aide ? Appelez la hotline Centrale des solidarités :

0800 30 30 38

Il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser lorsqu'on est face à une difficulté, lorsqu'on a une question ou besoin d'aide.

La hotline Centrale des solidarités s'adresse à toute la population du canton de Vaud. Elle offre de l'écoute et des réponses à des questions très diverses liées par exemple à des situations de précarité financière et de dettes, de problèmes familiaux (divorce, violence conjugale), de difficultés administratives ou d'isolement. Elle donne aussi des informations plus générales sur les prestations sociales et sanitaires existantes.

Selon votre demande, des professionnels vous soutiennent par téléphone ou par email et vous mettent en relation avec les aides et bons services. L'appel est gratuit et confidentiel.

La Centrale des solidarités conseille aussi les professionnels qui recherchent des informations sociales et médico-sociales utiles pour les personnes qu'ils accompagnent.

Les répondants de la hotline sont des professionnels du social de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

**Hotline Centrale des solidarités : du lundi au vendredi 9h - 12h30, 13h30 - 17h30
tél. 0800 30 30 38 ou centralesolidarites@avasad.ch
www.vd.ch/centrale-solidarites**

La Centrale des solidarités est financée par le Canton de Vaud. Elle a été mise en place en collaboration avec l'AVASAD et avec l'appui de toutes les communes vaudoises, des Régions d'action sociale et des institutions suivantes : Caritas Vaud, Centre Social Protestant (CSP), Croix-Rouge, Bénévolat-Vaud, Pro Infirmis, Pro Senectute, Pro-XY et Entraide familiale vaudoise.

La hotline est complémentaire au programme « [Vaud pour vous](#) », qui vise également à améliorer l'orientation et l'accompagnement de toute personne confrontée momentanément ou durablement à des difficultés sociales ou médico-sociales.

PROXY

Notre mission : améliorer la qualité de vie des seniors à domicile tout en accompagnant leurs proches aidants.

Chaque jour, de nombreuses personnes soutiennent un parent ou un proche fragilisé. La Fondation Pro-XY intervient directement à domicile en proposant des services de relais, de conseil et d'accompagnement.

Cette présence contribue à préserver l'équilibre du quotidien, permettant aux proches aidants de bénéficier de temps de répit tout en veillant au bien-être de leurs proches.

Action de proximité, flexible et humaine, elle s'inscrit dans une démarche de solidarité et de partage, favorisant des relations harmonieuses et une société plus responsable et inclusive.

Pour en savoir plus sur les prestations et comment bénéficier de ce soutien, prenez contact avec :

La Région Broye

Christine Pages

 079 108 32 04

 broye@pro-xy.ch

Et rendez-vous sur le site internet de la Fondation Pro-XY : www.pro-xy.ch



ASSOCIATION DU RESEAU
D'ACCUEIL DE JOUR

Rue des Terreaux 1 - CP 87 - 1530 Payerne

026 557 30 54 - arajbroye@vd.ch

www.arajbroye.ch

BESOIN D'UN ! moyen de garde ?



ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

0 - 12 ans

GARDERIE

0 - 4 ans

UAPE

écoliers

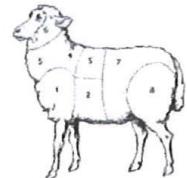
Le réseau ARAJ Broye est le réseau d'accueil de jour des enfants pour la région de la Broye vaudoise.

Le réseau propose trois types d'accueil: l'accueil préscolaire collectif (garderie), l'accueil parascolaire (UAPE) et l'accueil familial de jour.

Inscription en ligne !

Visitez notre site internet :

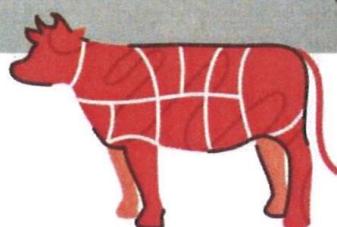
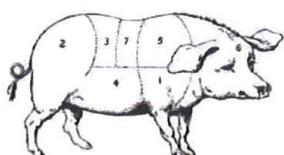




1945

Missy doit choisir un inspecteur des viandes pour le village. Monsieur A. T. est choisi. Il se rend à Lausanne pour suivre un cours du 3 au 6 décembre. Les notes obtenues étant insuffisantes, il doit se présenter aux abattoirs de Malley pour y refaire une journée pour y subir une nouvelle inspection. En voici l'appréciation de la part du vétérinaire adjoint aux abattoirs:

"Après explications et démonstrations, les questions posées ont démontré que Thévoz n'a encore rien compris, pas même les éléments anatomiques les plus simples. Il nous explique que c'est inutile de lui demander des noms, car il ne les retient pas. Il n'a pas ouvert son "Guide", car ce n'était pas la peine, dit-il, étant donné qu'il n'y a pas eu d'abatages dans son village depuis le cours. Pendant cette journée, il n'a manifesté aucun intérêt, aucun goût, et chaque fois que je lui ai demandé s'il avait une question à poser, il répondait par "non".
Conclusions: incapacité totale et mentalité déplorable dans ce domaine!"



Le certificat qui avait été donné à Monsieur A. T. à titre conditionnel lui est donc retiré, et Missy doit proposer quelqu'un d'autre !

Qu'est-ce qu'il lui a manqué pour réussir?